

CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION

attribué en référence au règlement technique QUALICUISINES et selon des procédures conformes aux critères généraux des normes NF EN 45012 et NF X 50091 destinées aux organismes de qualification. Après examen du dossier de candidature et du rapport d'audit d'évaluation, le conseil supérieur de qualification de QUALICUISINES certifie que l'entreprise :

FROID ET MACHINES DU HAUT QUERCY

Siret : 310 226 022 000 21

Capdenac-Le-Haut

46100 FIGEAC

répond en tous points aux exigences des définitions et critères de qualification et de classification correspondant aux domaines suivants :

RESTAURATION COMMERCIALE

- RESTAURATION
- GASTRONOMIE/ HOTELLERIE

RESTAURATION COLLECTIVE

- INFÉRIEURE A 500 COUVERTS
- INFÉRIEURE A 1000 COUVERTS
- 1000 COUVERTS ET PLUS
- CUISINE CENTRALE

Ces champs de qualification de l'entreprise correspondent :

1) Aux techniques suivantes obligatoires :

- CUISSON (y compris fourniture et pose des hottes et caissons de filtration)
- LAVAGE/ ENVIRONNEMENT/ TRAITEMENT DES DECHETS
- EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES (obligatoire à partir de la catégorie B2 incluse)
- COMPTOIRS LIBRE-SERVICE/ CAFETERIE/ DISTRIBUTION DE REPAS
- APPAREILS ELECTROMECHANIQUES

Options :

- VENTILATION/ TRAITEMENT DE L'AIR
- BUANDERIE

2) Au personnel technique suivant :

- A DE 3 A 5
- B DE 6 A 10
- C DE 10 A 15
- D DE 16 A 22
- E 23 ET PLUS

3) A un C.A. total de :

- 1 500.000 < CA < 900.000
- 2 900.001 < CA < 1.800.000
- 3 1.800.001 < CA < 3.000.000
- 4 3.000.001 < CA < 4.850.000
- 5 CA > 4.850.001

Dont le C.A. SAV/ Maintenance correspond à :

- a 65.000 < CA < 120.000
- b 120.001 < CA < 235.000
- c 235.001 < CA < 390.000
- d 390.001 < CA < 632.000
- e CA > 632.001

Le qualifié est assuré :

Assurance Responsabilité Civile : Groupama - Contrat n°03076188-
Assurance Décennale : Groupama - Contrat n°03076188-

Point(s) d'origine :

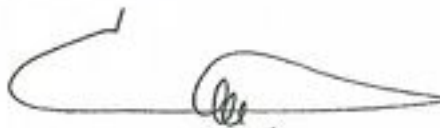
Ville : Figeac-St Céré
Départements concernés : 12-15-19-46
Rayon d'action : 40 KMS

La qualification est délivrée pour deux ans.

Date d'effet : CSQC du 23/12/2009
Date d'échéance de la qualification : 31/05/2012

Le 23/12/2009 à Paris
Le Président du CSQC

Validité du certificat : 1 an
Validité de la qualification : 2 ans



Le règlement technique relatif à la qualification et à la classification obtenues est à disposition sur demande et sur le site Internet de Qualicuisines : www.qualicuisines.fr
La liste des qualifiés est également tenue à jour sur le site Internet de Qualicuisines.